

PAS TOUCHE AU STATUT !

Le statut des fonctionnaires est menacé sur les trois versants.

**LA FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS DÉFEND LES FONDEMENTS MÊME DU SERVICE PUBLIC
LES REVENDICATIONS :**

Garantir des principes forts:

➔ **Intérêt général, accessibilité, gratuité, universalité, neutralité, indépendance, égalité traitement, spécificité des versants et des métiers.**

Conforter le statut:

➔ **Recrutement sur concours, distinction catégorie / grade et emploi, déroulement de carrière et rémunération à l'indice.**

Garantir et renforcer le principe constitutionnel:

➔ **Participation des agents par l'intermédiaire des représentants du personnel élus, pluralisme et diversité représentation syndicale, valorisation engagement syndical par de véritables moyens.**



**GARANTIES, RECRUTEMENTS, MOBILITÉS, ATTRACTIVITÉS
DOIVENT ÊTRE AU CŒUR MÊME DU STATUT!
POUR LA DÉFENSE DES DROITS DES FONCTIONNAIRES
VOTEZ CFE CGC SERVICES PUBLICS !**

Soyez acteur de votre avenir !

